Il y a quelques décennies, la pêche à Port-Vendres était un secteur florissant. Au fil de l'eau et du temps qui passe, les bateaux de pêche ont pris le large et la flottille s'est amenuisée. Il ne reste plus qu'un seul chalutier à Port-Vendres, quatre lamparos et une dizaine d'embarcations "petits métiers".

Sur les six thoniers qui étaient amarrés quai de la République, deux de leurs propriétaires ont choisi la prime à la casse. Les pêcheurs sont au creux de la vague et la criée somnole : dans le classement des criées françaises, elle est avant-dernière pour la valeur de ses apports débarqués! Tous ces artisans de la mer ont dû affronter la mondialisation du commerce, la promotion du poisson d'élevage, les taxes, la pêche illégale et les quotas non respectés qui se glissaient entre les mailles de leurs filets pour noyer la pêche professionnelle. Nous publions ici l'analyse de l'association « Port-Vendres Nature Environnement »

Cliquez pour télécharger le dossier